

■ **ANGORA SA**, à Fribourg, Grand'Places 1. Nouvelle société anonyme. Statuts du 05.12.2003. But: prise de participations, acquisition et détention de valeurs mobilières, recouvrement de créances, conseil en gestion ainsi qu'investissement immobilier à l'étranger. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000.--, au porteur. Organe de publication: FOSC. Communication aux actionnaires: FOSC. Administration: de Boccard Bruno, de Fribourg, à Düdingen, administrateur unique avec signature individuelle. Organe de révision : SCF Révision SA, succursale de Fribourg, à Fribourg.
Journal no 4798 du 11.12.2003
(02032308 / CH-217.1.130.655-6)